

Image not found or type unknown



Renseignements sur garde d'enfants

Par **deguines**, le **24/08/2009** à **18:42**

Bonjour,

Etant un instance de divorce ,nous avons fait une demande de divorce a l'amiable avec garde conjointe de une semaine sur deux.Mais ma femme ne veut plus et demande la garde exclusive de ma fille.Ma femme ayant fait une tentative de suicide et a fait un sejour en maison de repos est ce que cela peut compter dans sa demande de garde exclusive.